

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE  
DU MARDI 5 NOVEMBRE 2019**

**MEMBRES PRÉSENTS :**

Les enseignantes :

Mme PRIARONE, Mme POUPARD, Mme LE BIHAN (directrice), Mme PHILIBERT, Mme NAHON, Mme LEBAS, Mme JOUINI, Mme MARTIN, Mme MERCHEZ, Mr ABRAHAME, Mme ARMANT

Les auxiliaires de vie scolaire : Mme MASSELIN, Mme SOUSA, Mme NIAKITE

Les parents élus :

AIPEF : Mme HOLVOET, Mme TREFLEZ, Mme MAILLIER, Mme TARHOUCHE,

PEEP : Mme BREUIL, Mme CANNES, Mr AIT CHOUT

Mme GERMOND

Les représentants de la municipalité :

Mme FORTUNATO, élue

Excusés :

Mr LE BRETON, inspecteur de l'Éducation nationale

Mr HAMOUDA

Mme CLETY

Début de la séance : 18 :15

Ce procès-verbal sera mis en ligne sur le blog de l'école :

(<http://blog.ac-versailles.fr/carnotfranconville/index.php>).

Un mot dans les cahiers de liaison informera les parents de sa publication, un exemplaire papier pourra également être remis sur demande.

**PRESENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ÉCOLE**

L'équipe pédagogique

Les représentants des parents élus

Les représentants de la municipalité

Désignation d'un secrétaire de séance

**BILAN DE LA RENTREE 2019 :**

- Élections des parents élus :

Les élections se sont déroulées le vendredi 11 octobre 2019.

L'AIPEF a présenté une liste comportant six candidats. La PEEP a présenté une liste de 3 candidats.

L'ensemble des candidats a été élu.

Le siège restant a été attribué à Mme GERMOND, seule parent volontaire.

Le taux de participation a été 36,32 % (15,84 % l'an passé). 146 parents ont voté, 24 votes ont été déclarés blancs ou nuls. 122 suffrages ont été exprimés.

Le vote a eu lieu uniquement par correspondance.

- Structure de l'école :

L'école accueille 260 élèves répartis sur 10 classes.

CP : Mme PHILIBERT (27 élèves)

CP : Mme PRIARONE (26 élèves)

CP/CE1 : Mme ARMANT et Mr TRAYMANY (24 élèves : 9 CP et 15 CE1)

CE1 : Mme MARTIN (28 élèves)

CE2 : Mme POUPARD (25 élèves)

CE2 : Mme JOUINI (24 élèves)

CE2/CM1 : Mme NAHON et Mr ABRAHAME (24 élèves : 8 CE2 et 16 CM1)

CM1: Mme LE BIHAN et Mr BOULOUDANI (27 élèves)

CM2 : Mme MERCHEZ (28 élèves)

CM2 : Mme LEBAS (27 élèves)

Mme LAFRANCE, psychologue scolaire, intervient sur notre école en tant que membre du RASED (Réseau d'aide spécialisé de l'Education nationale). En collaboration avec l'équipe pédagogique, elle contribue à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des projets d'aides spécialisés élaborés pour les élèves en difficultés d'apprentissages et aux projets d'orientation.

Trois auxiliaires de vie accompagnent les élèves en situation de handicap au sein de l'école.

### LE PROJET D'ECOLE et LES PROJETS de l'école :

Le projet d'école est inchangé depuis sa mise en place l'an passé.

#### Les axes d'amélioration :

##### *Axe 1 : Méthodologie pour une meilleure acquisition de l'autonomie*

Elaboration d'une progression pour : le travail en groupe et la coopération

Apprendre à prendre sa place dans les échanges

Créer des habitudes scolaires : Répertoire de stratégies d'apprentissage, apprentissage des leçons

##### *Axe 2 : Améliorer les relations école / famille :*

Prendre conscience de son rôle d'élève.

S'engager et respecter ses engagements

Comprendre les attendus de l'école et renforcer la motivation générale

##### *Axe 3 : Améliorer les comportements citoyens en responsabilisant les élèves à leur environnement, en développant les notions de respect et d'empathie :*

Apprendre à se respecter, à respecter les autres

Apprendre à respecter l'environnement

Mettre en place avec les élèves un cadre sécurisant à respecter.

#### Les projets de l'école :

Sur proposition de Mr l'Inspecteur, l'école souhaite participer une enquête d'ELCS (enquête locale sur la climat scolaire) qui peut être un outil de diagnostic du climat scolaire de l'école pour identifier des leviers sur lesquels agir pour améliorer le climat scolaire. Cette enquête peut aboutir à instaurer un climat scolaire serein pour favoriser les apprentissages, le bien-être et l'épanouissement des élèves et de bonnes conditions de travail pour tous.

Les conseils des délégués se poursuivent cette année. Les élections auront lieu le jeudi 14 novembre. Le premier conseil d'élèves est fixé le jeudi 12 décembre. Un animateur du centre de Loisirs sera invité à participer car de nombreuses questions ou propositions concernent le centre de loisirs.

Des spectacles sont offerts, par la municipalité aux élèves durant l'année scolaire :

Les classes de CE2/CM1 et de CM1 ont assisté ce jour au spectacle « Transit » : spectacle de très grande qualité, belle recherche artistique.

L'équipe enseignante souligne les très bons choix artistiques. L'Intérêt des ateliers en amont est souligné par Mme Holvoet.

Les classes de CE2 assisteront au spectacle « Tchatche » au mois de mars, la classe de CE1 au spectacle « sur le fil ». La classe de CPA assistera au spectacle « Qui sommes-nous-je ? » au mois de mai.

Les classes de CP et la classe de CP/CE1 participeront au projet « Un auteur dans la classe ». L'auteur choisi cette année est Jean-Charles Sarrazin.

La classe de CE1 est inscrite au Défi -Tice sur le thème « Ici, ailleurs un monde de diversité »

La classe de CE2 A est inscrite au projet Ecole et cinéma. Les élèves verront trois films au cinéma Henri Langlois dans l'année. Le travail réalisé en classe après les projections sera exposé au centre culturel au mois de juin.

Les classes de CE2/CM1 et de CM1 et de CM2 partiront en classe découverte :

Les classes de CE2/CM1 iront à Loctudy du 25 au 29 mai 2020. Le thème de la semaine sera la découverte du milieu marin. Une initiation au char à voile sera proposée.

Les classes de CM2 se rendront à Eymouthiers, du 26 avril au 1<sup>er</sup> mai 2020.

La participation financière des familles s'élève à 374 euros pour les classes de CE2/CM1 et CM1 et à 320 euros pour les classes de CM2.

Diverses actions seront mises en place afin de réduire la participation financière des familles (vente de chocolats, marché de printemps ...) Une demande de subvention sera envoyée à la municipalité.

Les classes de CE2/CM1 et de CM1 participeront à un projet inter-degré avec le collège de l'Epine Guyon sur le thème de Paris. La visite de l'Opéra Garnier est programmée. Un spectacle au centre Saint Exupéry avec une chorale clôturera ce projet.

Un marché de printemps et le festival du livre auront lieu le vendredi 27 mars 2020.

Bilan de la kermesse du 12 septembre 2019 : peu parents se sont investis dans la préparation et la tenue des stands. Les objectifs de la kermesse ne sont pas atteints (impliquer toutes les familles, faire rentrer les familles à l'école...).

Cependant, la fête du 12 septembre a été une réussite et le bénéfice conséquent (1265,96 euros).

Devant cette situation et le corps enseignant organisant le marché de printemps, les parents d'élèves aimeraient une kermesse mais ne souhaitent plus l'organiser seuls. Cette année, il n'y aura pas de kermesse.

## **LES EVALUATIONS :**

Tous les élèves de CP ont passé une première évaluation nationale fin septembre, elle sera complétée par une seconde partie au mois de janvier. Ces évaluations portent sur les compétences en mathématiques et en français.

Les élèves de CE1 et CE2 ont également passés des évaluations, sur les mêmes compétences.

Les résultats de ces évaluations seront remis individuellement aux familles sous enveloppe.

Cette année, Les familles recevront 2 livrets scolaires (fin janvier et mi-juin).

Le premier LSU sera remis aux familles en main propre sur rendez-vous.

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) sont mises en place sur le temps du midi ou le soir. Elles sont exclusivement dédiées à la mise en œuvre d'activités relatives à la maîtrise du langage et à la lecture. Elles sont proposées par les enseignants aux familles. Un élève ne peut pas y participer sans l'accord écrit de la famille.

Problème : Difficulté à récupérer les autorisations.

Mme Breuil évoque les outils numériques et la communication par mail, qui permettraient de faciliter la communication avec les familles sans tomber dans l'assistanat.

Mme Le Bihan pose le problème de la non-implication de l'enfant dans le cas de communication par mail.

## **LECTURE ET VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE**

Le règlement intérieur a été modifié cette année suite à la scission de l'école. (Retrait de la partie maternelle).

Il est adopté à l'unanimité.

La Charte de la laïcité sera annexée à ce règlement.

Le règlement est commun à l'ensemble des écoles de Franconville.

## **SECURITE :**

Un exercice d'évacuation générale a eu lieu le 20 septembre à 14h30

Les élèves ont évacué le bâtiment en 2 minutes et 50 secondes.

Un exercice de PPMS sera organisé prochainement. L'exercice permettra de travailler avec les élèves la posture « s'échapper ». Les points suivants seront évalués : l'audition et /ou la pertinence du système d'alerte, le temps de réaction pour s'échapper, le comportement et la manière de se déplacer du groupe. Les difficultés rencontrées seront transmises à la mairie et à l'inspection. Un boîtier « alarme visuelle » est en test dans quelques écoles. A terme, toutes les écoles seront équipées.

Deux services de récréation ont été mis en place : une pour les classes de cycle 2 et une pour les classes de cycle 3. Le fait d'être moins nombreux lors des récréations permet des récréations plus apaisées, un climat plus serein et une réappropriation de l'espace par les élèves. Beaucoup moins d'accidents. Chaque classe dispose d'un sac de jeu contenant des balles en mousse, des raquettes et des balles de ping-pong, des raquettes de badminton, des craies ...

Durant la période estivale, une grande partie du matériel acheté au mois de juin a disparu.

## **BUDGET :**

Coopérative scolaire :

L'école est adhérente à l'OCCE (office Central de la Coopération à l'école).

Suite à la scission de l'école, le conseil des maîtres a décidé de faire un don d'un montant de 651, 60 à la coopérative de l'école maternelle Carnot. Ce montant correspond au solde du

compte au 7 octobre 2019 (406,24 euros) et au bénéfice de la fête de l'école du 12 septembre 2019 (1265,96).

La somme de 1672,20 a été partagée au prorata du nombre d'élèves dans chaque école (soit 260 élèves en élémentaire et 166 élèves en maternelle).

Notre coopérative est alimentée par les dons des familles, la vente des photographies et par des actions comme le marché de printemps.

### **LES ACTIVITES EXTRA SCOLAIRES :**

L'étude :

107 élèves sont inscrits à l'étude et répartis sur 6 études. Chaque groupe accueille une quinzaine d'élèves chaque soir. 5 enseignants et 2 vacataires assurent la surveillance de l'étude. L'étude est une étude surveillée et non dirigée.

La restauration scolaire :

Deux services de restauration sont organisés pour les élèves en élémentaire. Augmentation du nombre d'enfants qui déjeunent à la cantine.

### **LES TRAVAUX**

Point sur les travaux demandés : peinture des toilettes, du bloc bureau et salle des maîtres, des cages d'escalier et couloirs qui sont dans un très mauvais état.

Des odeurs nauséabondes émanent dans les toilettes.

L'école est dans un mauvais état général.

Les travaux ont été budgétés mais non retenus en 2019. Le budget de 2020 à venir...

### **REMARQUES DIVERSES :**

Madame Breuil évoque sa communication téléphonique avec monsieur l'Inspecteur concernant le manque de remplaçants sur l'école et la situation de la classe de CM1 :

Après un début d'année difficile, Monsieur l'Inspecteur a pris la décision de proposer à l'enseignant un temps de formation (2 semaines avant les vacances).

A ce jour, la solution proposée est de remettre cet enseignant, accompagnée d'un maître formateur (dispositif d'accompagnement) à partir du jeudi 7 novembre. Les élèves ont été informés de son retour par Mme LE BIHAN.

Les parents élus sont d'accord pour dire que la réintégration de l'enseignant dans la même classe n'est pas la bonne solution, qui risque de mettre davantage en difficulté tout le monde : enfants, enseignants, et parents.

La séance est levée à 20h30.

Le prochain conseil d'école est fixé au vendredi 6 mars 2020.

La directrice :  
Mme LE BIHAN

La secrétaire de séance :  
Mme Virginie MARTIN

Les parents élus